



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2021

Délibération n° 02

Date de convocation

07.05.2021

Date d'affichage

11.05.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 33

Objet : Approbation du Compte Administratif 2020

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY* – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI par M. C. GHIS – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY par M. JM. GUILBOT – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. C. GHIS – Mme H. KIRCALI par M. J. SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER.

Monsieur Fabrice BOURDEAU a été élu secrétaire de séance.

** Monsieur GEOFFROY est sorti de la salle après la présentation de ce point et n'a donc pas participé au vote. De ce fait, Monsieur SEDARD ayant donné pouvoir à Monsieur GEOFFROY n'a pas participé au vote.*

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29, L. 2121-14, L. 2312-2 et L. 1612-12 et suivants,

VU le compte de gestion établi par Monsieur Le Comptable Public pour l'exercice 2020,

VU les délibérations du Conseil Municipal portant :

- sur le vote du Budget primitif 2020 en date du 2 mars 2020,
- sur le vote de la décision modificative n° 1 en date du 4 juin 2020,
- sur le vote de la décision modificative n°2 en date du 19 octobre 2020,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le Compte Administratif 2020,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Sous la présidence de Madame Marie-Martine SALLES, élue présidente pour le vote de cette délibération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE le compte administratif 2020, chapitre par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 073 124,89 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	16 612 212,66 €
014 - Atténuation de produits	137 127,00 €
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 362 254,51 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 618 143,01 €
66 - Charges financières	228 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	89 076,77 €

Recettes

013 - Atténuations de charges	998 070,80 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations de service	1 659 012,72 €
73 - Impôts et taxes	16 603 507,18 €
74 - Dotations, subventions et participations	6 638 056,60 €
75 - Autres produits de gestion courante	300 741,22 €
76 - Produits financiers	0,25 €
77 - Produits exceptionnels	211 234,36 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	597 527,88 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	8 704,02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

10 - Dotations, fonds divers et réserves	104 474,60 €
13 - Subvention d'investissement	26 014,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 660 568,74 €
20 - Immobilisations incorporelles	121 629,16 €
204 - Subventions équipement versées	249 005,00 €
21 - Immobilisations corporelles	917 248,96 €
23 - Immobilisations en cours	4 918 918,70 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	8 704,02 €
041 - Opérations patrimoniales	176 453,83 €

Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 103 137,19 €
13 - Subventions d'investissement	1 523 863,89 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 626 823,23 €
21 - Immobilisations corporelles	260,64 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	1 362 254,51 €
041 - Opérations patrimoniales	176 453,83 €

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

ARRETE les restes à réaliser 2020 en section d'investissement à la somme de 1 131 840,05 € en dépenses et 1 351 066,69 € en recettes,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des dépenses reportées,

APPROUVE les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous :

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	-3 390 223,72 €
Résultat au 31/12/2019 reporté	3 041 524,32 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 001	-348 699,40 €
Reste à réaliser en dépenses	1 131 840,05 €
Restes à réaliser en recettes	1 351 066,69 €
Solde des restes à réaliser 2020	+ 219 226,64 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	-129 472,76 €

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	1 896 916,19 €
Résultat au 31/12/2019 reporté	1 828 265,34 €
Excédent ou déficit cumulé	3 725 181,53 €

3) **RESULTAT DE CLOTURE** après restes à réaliser **3 595 708,77 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 17 mai 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 26

Contre : 4 (Mme L. Massé – M. G. Prilleux – Mme A. Adjeli – M. S. Rouillier)

Abstentions : 3 (M. D. Roussaux – Mme A. Méjias – M. P. Pelloux)